

P.P. CH-2067
Chaumont

Poste CH SA

Monsieur et Madame
Willy Furrer
Ville 4
2525 Le Landeron



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Lundi-Mardi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Mercredi	7h00-12h00 / 17h30-19h00
Jeudi-Vendredi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Samedi	7h00-12h00 / 18h00-19h00
Dimanche	7h30-10h00 / 18h00-19h00

www.laiteriedesavagnier.ch



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

FÊTE NATIONALE

Dimanche 31 juillet 2016 dès 16h00
souper organisé par le comité du 1^{er} août
sous tente, sur le terrain de foot,
allocution du Président de la Ville,
grand feu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP

Jeudi 27 octobre 2016 à 20h15
Chapelle de Chaumont

RENCONTRE ENTRE LES AUTORITES ET LA POPULATION DE CHAUMONT

Jeudi 3 novembre à 20h00
Chapelle de Chaumont

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN CHAUMONNIER :
13 AOÛT 2016

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 2^{ème} trimestre 2016 n°149

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com
www.chaumont-neuchatel.com

Impression : SIP, 2067 Chaumont
Impression : SIP, 2067 Chaumont



Tennis-club de Chaumont

Notre club est ouvert dès la mi-mai sans interruption jusqu'à l'arrivée des premières gelées. Un terrain en terre battue est disponible **7 jours sur 7**.

Nous comptons actuellement une douzaine de membres actifs plus les enfants. Cette saison, 4 d'entre eux profitent de la possibilité de suivre régulièrement des **cours avec un moniteur**.

Que vous habitiez Chaumont ou veniez ailleurs, vous êtes les bienvenus sur le court grâce à plusieurs options :

- Il est possible de s'inscrire à **l'heure pour Frs 25.-**.
- Vous pouvez opter pour **l'inscription annuelle à Frs 150.- par personne**.
- Ou encore pour **l'abonnement annuel par famille de Frs 250.-**.
- Les enfants qui suivent les cours organisés n'ont pas besoin d'être membres pour y participer. Par contre, ils devront payer s'ils jouent en dehors des cours.
- Les membres ont le droit d'inviter des **externes** gratuitement 2x/an, puis leur participation se montera à la moitié du tarif horaire.

Nous accueillons de nouveaux membres avec grand plaisir et sommes ouverts à l'intérêt de nouveaux sponsors locaux.

Si cette offre de faire du sport à proximité de chez vous vous intéresse, prenez contact sans hésiter avec:

Marc Tosetti
Sous-le-Signal 1
2067 Chaumont
032 552 00 32



Envie de divertissement près de chez vous ?

Venez rejoindre le **Chœur de Chaumont** pour chanter des chansons variées et contemporaines !

Homme ou femme, jeune ou moins jeune, choriste débutant ou confirmé, sachant lire ou non les partitions, soyez les bienvenus !
Pas d'examen d'entrée...

Les répétitions, sous la direction de Jean-Claude Thiébaud, ont lieu le lundi soir de 20H30 à 22H à la Chapelle, dès le 22 août et jusqu'à la date du concert, qui aura lieu le

dimanche 11 décembre 2016 à 16h00

soit, sur une durée de 3 bons mois dans l'année.

Alors, venez nombreux et sans engagement le lundi 22 août à 20H30 à la Chapelle pour partager de beaux moments !



Pour les plus jeunes, le **P'tit Chœur de Chaumont** se retrouve, dès septembre, quelques samedis matin pour apprendre des chants variés et participer au spectacle du Chœur.

Le comité :

Claire-Lise Matthey (matthey-pam@bluewin.ch; 032 753 83 48)
Jacqueline Furrer (wifurrer@bluewin.ch; 032 751 37 41)
Carine Cangemi (carine.cangemi@romandie.com; 032 730 30 78)

Cressier – Chaumont et Fête de Chaumont

Le jeudi 2 juin, une équipe de bénévoles s'est retrouvée sous la pluie sur le terrain de football détrempé pour monter la tente. Plus grande cette fois en raison l'organisation conjointe de la course Cressier-Chaumont et de la Fête de Chaumont. Suite au sondage concernant les fêtes sur Chaumont et le grand nombre d'évènements qui se déroulaient à la même date, l'opportunité s'est présentée en un partenariat avec SportPlus qui a repris l'année dernière l'organisation de cette course qui était la 42^{ème}.

Samedi matin, tout était en place aussi bien que possible, en tenant compte qu'il a fallu se réorganiser vu l'humidité omniprésente depuis bien des jours.



Pendant que les derniers éléments étaient mis en place par les organisateurs, le café tresse servi sous la tente avant la course a bien passé.



Malgré la pluie, il n'y a pas eu beaucoup moins de coureurs que l'année précédente où le temps avait été sec et la température estivale. Au contraire de cette année, qui a vu une averse très soutenue arroser les coureurs en fin d'étape.



A l'arrivée, située sur le terrain de football, les coureurs ont apprécié de bénéficier d'une tente chauffée. Ils ont ainsi eu la possibilité de se restaurer et de passer un bon moment entre copains et familles, avant la course des enfants qui ont été fortement encouragés par le public. Et ce n'est pas un peu de boue qui les a découragés.



A 16h00, les résultats étaient proclamés. Les trois premiers de chaque catégorie étaient appelés pour recevoir leur prix. Les Chaumonniers étaient bien représentés et certains se sont vu remettre un prix. Bravo à tous les participants.



Dans l'après-midi, des membres du Chœur organisaient des jeux pour les enfants, bulles à savon, pêche et d'autres activités bien appréciées.



Dès 18h00, la 13^{ème} Fête de Chaumont a pris la relève avec son traditionnel apéro offert par la SIP et un bon souper concocté par l'équipe de cuisine qui avait déjà assuré le dîner pour les coureurs et accompagnants. Et ceci suivi par d'excellents gâteaux servis durant toute la journée, préparés par des membres de la SIP et du Chœur. Le soir, les incontournables mille-feuilles de la Chomette ont complété le choix. La Chomette qui, ce jour-là, avait aussi participé aux activités à Chaumont en organisant son vide grenier.



Il ne reste plus qu'à remercier tous les bénévoles qui, depuis le début de l'année, ont "mis la main à la pâte" pour que cette journée soit une réussite malgré le temps pourri, ainsi que la Ville et Viteos pour leur soutien et enfin SportPlus pour sa collaboration.

Daniel Wicki



Fête Nationale à Chaumont
Terrain de football, sous tente
Dimanche 31 juillet 2016

Programme

16h00	Ouverture de la manifestation et apéro offert
18h00	Repas du soir : grillades, frites, pâtisseries
20h30	Allocution du président de la Ville M. Thomas Facchinetti
21h00	Cortège des enfants. N'oubliez pas vos lampions s.v.pl. du matériel sera offert aux enfants, sur place
21h30	Grand feu et hymne national et surprise pour fêter la 5 ^{ème} participation du comité en place

Bar à cocktails et toute la soirée bonne ambiance musicale
(puissance modérée)

Organisation : Comité du 1^{er} Août à Chaumont

L'organisation est principalement soutenue par :

- Ville de Neuchâtel et ses services concernés ainsi que Viteos SA
- SIP, Société d'Intérêt Public de Chaumont

Fête nationale à Chaumont

Bonjour à tous,

Depuis maintenant 6 ans, nous organisons la fête nationale sur le terrain de football le dimanche 31 juillet dès 16h.

Comme cette année un certain nombre de nos bénévoles habituels sont en vacances, nous avons vraiment besoin d'aide.

Le 29 juillet dès 17h30 pour le montage de la tente

Le 31 juillet la journée pour les préparatifs

Le 31 juillet dès 16h pour le service au bar et la cuisine

Le 2 août dès 17h30 pour le démontage

Une telle manifestation ne peut pas fonctionner sans bénévoles... mais nous vous garantissons un super moment, où nous assurerons votre subsistance en boisson et en nourriture dans une ambiance du tonnerre.

Nous vous remercions donc de prendre contact avec Lyse Naguel par mail lyse@naguel.ch ou par téléphone au 076/421.50.00. Elle se fera un plaisir de vous envoyer les tranches horaires disponibles.

On vous attend nombreux pour cette belle tradition le 31 juillet dès 16h.

Le comité d'organisation

Bureau : Trois-Portes 35, Ntel

Atelier : Côte 14, Ntel

R. + F. Götz
Peinture Sàrl

Tel et fax : 032/730 55 25

e-mail : rfgoetz@net2000.ch

Le 1^{er} août de Chaumont s'expatrie à la fête des vendanges de Neuchâtel...

Cette année, un gros défi nous attend....

Gérer un stand de nourriture dans un stand de boisson à la FDV.

Nous nous trouverons à la rue du Temple Neuf 11 au sein du stand du Fahlys.

Nous vous proposerons nos fameux burgers neuchâtelois ainsi que des vigneronns, des saucisses de veau et de super frites.

Pour tenir ce stand, nous avons un certain nombre de badges à vendre... Si vous souhaitez nous soutenir afin de voir le 1^{er} août continuer sur notre belle montagne, vous pouvez nous acheter un badge au prix de 10.-. Ce badge vous donnera accès aux transports publics durant tout le week-end.

On se réjouit de vous accueillir dans ce lieu convivial.

Et nous restons à dispo pour vos commandes de badges au 076/421.50.00 ou par mail lyse@naquel.ch

En espérant vous voir nombreux, nous vous souhaitons un bel été.

Le comité d'organisation du 1^{er} août

🐾🐾
Ani'Croc
Alimentation et accessoires
pour animaux
🐾 Rue F.-Soguel 6
2053 Cernier 🐾
Tél : 032 852 06 34
Possibilité de livrer à domicile



JEUDI 3 NOVEMBRE, 20H00 A LA CHAPELLE RETENEZ BIEN CETTE DATE !

A l'initiative de la SIP et en collaboration avec la Ville de Neuchâtel, une rencontre entre les habitants de Chaumont et les autorités aura lieu à la date précitée. Nous souhaitons, au travers de cette initiative, permettre un échange afin que chacun puisse exprimer constructivement sa perception et sa vision de l'avenir Chaumont. De plus amples renseignements seront fournis ultérieurement. MK

Mesures de sécurités sur la route de Chaumont

Dans le Chaumonnier No 147 du mois de décembre 2015, nous vous avons informés de la rencontre entre M. Verguet, Chef de la voirie et le comité SIP à propos des mesures de déneigement.

D'autres sujets avaient également été abordés, comme le marquage régulier des lignes blanches. Ces lignes ont été repeintes à la fin de l'année 2015. La demande a été faite d'avancer la date de rafraichissement en automne, car le brouillard est déjà bien présent à ce moment-là.

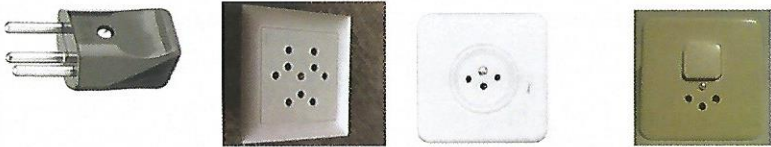
Nous avons également plusieurs fois été contacté par des habitants concernant le danger des virages au-dessus de Mi-Côte lors de verglas. Une barrière de sécurité a été posée la dernière semaine d'avril. En plus, des bornes ont été mises en place le long de la route de Chaumont. Nous remercions nos interlocuteurs d'avoir accepté de nous entendre et surtout d'avoir pris des mesures qui contribuerons sans doute à améliorer la sécurité des usagers de la route de Chaumont. DW



Cours de Pierre Pfund sur l'électricité, suite...

Fiche et prises de type 12

Monophasées à savoir : 1 Phase + 1 Neutre + 1 Terre de protection. 230/250 Volts et 10 Amp. max. Pour des questions pratiques, les prises murales fixes sont très souvent combinées en doubles ou triples entrées. On ajoute parfois aussi un ou deux interrupteurs. Ça simplifie le montage. Ce matériel doit être connecté sur des fils de 1,5 mm².



Prise de type 13

Même genre que le type 12 sauf que les fiches s'encastrent et permettent une meilleure protection contre l'humidité et l'eau (salle de bains, etc).



Prise et fiche type 15

Triphasées, à savoir : 3 Phases + 1 Neutre + 1 Terre de protection, 230/250 Volts et 10 Amp. max. Ce matériel doit être connecté sur des fils de 1,5 mm².



Prise et fiche type 25

Triphasées, à savoir : 3 Phases + 1 Neutre + 1 Terre de protection, 250/440 Volts et 16 Amp. max. Ces prises triphasées ressemblent beaucoup au type 15, sauf qu'il est possible de tirer jusqu'à 16 Amp. sur la Phase L1 (trous carrés). Si l'ampérage dépasse 10, il faut utiliser une fiche de type 23 (Schéma en bas de page). Ce matériel doit être connecté sur des fils de 2,5 mm².

En fait, ces prises sont multifonctionnelles. C'est une particularité en Suisse depuis une dizaine d'années. Elles acceptent toutes les fiches courantes que nous connaissons, type 11, 12, 15 et 23.



Prise et fiche type 23

Monophasée, à savoir 1 Phase + 1 Neutre + 1 Terre de protection. 16 Amp. max. Même si les trous sont carrés, ces prises monophasées acceptent les fiches courantes à broches rondes de 10 Amp. (type 11 et type 12). Si on dépasse 10 Amp. il faut utiliser une fiche type 23.



Fiche type 11 pour cordons fixes des appareils "Sur-isolés"

Monophasée, à savoir : 1 Phase + 1 Neutre, sans Terre de protection, 230 Volts, 10 Amp. max.



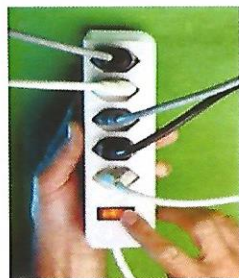
Ces fiches à 2 pôles n'ont pas de Terre de protection et s'adaptent dans les différentes prises courantes de votre maison. On peut les tourner dans n'importe quel sens, peu importe que la Phase se retrouve à gauche ou à

droite. Elles sont très courantes et équipent le **cordon fixe** de nombreux appareils ménagers dits "**Sur-isolés**" (foehn, brosse à dents, chargeur pour portable, petits transformateurs de tous genres, etc). Les appareils équipés de ce genre de cordon sont doublement isolés et leur carcasse est aussi en matière isolante. Avec de telles isolations, il ne peut pas se produire d'accident. S'il y a court-circuit à l'intérieur de l'appareil, le courant ne parviendra pas à la carcasse et ne vous touchera pas. Raison pour laquelle une Terre de protection est superflue. Cependant, tous les appareils "sur-isolés" qui n'ont pas besoin de Terre de protection doivent **obligatoirement** porter ce symbole :



Nota : Sur les broches de la fiche, remarquez la collerette noire de protection ! Ces collerettes deviennent obligatoires pour les fiches type 11 et 12.

Comment calculer jusqu'où le fusible pourra supporter tout cela !



Aujourd'hui, de plus en plus, on trouve des diviseurs "multiprises" sur le marché. Il y en a qui permettent de brancher plus de 12 appareils sur la même colonne (donc la même phase de 230 Volts). Tout cela c'est bien beau mais mieux vaut savoir jusqu'où le fusible pourra supporter.

Il y a un calcul très simple : Vous **additionnez** les **Watts de tous les appareils** et vous **divisez par 230 Volts** ! Ça vous donne le nombre d'**Ampères** que devra supporter le fusible.

Normalement, les Watts sont indiqués sur chaque appareil. Retournez-les et lisez bien !

Exemple : Pour un fusible de **10 Ampères** qui protège votre prise (c'est généralement le cas dans les appartements). Le soir, vous branchez 5 appareils sur un seul diviseur :

1ère fiche pour l'ordinateur du fiston	100	Watts
2ème fiche pour la TV de Monsieur qui regarde le match	200	Watts
3ème fiche pour la fille qui est à la photocopieuse	600	Watts
4ème fiche pour la machine à café	800	Watts
<u>5ème fiche pour l'aspirateur</u>	<u>600</u>	<u>Watts</u>
Total	2'300	Watts

2'300 Watts divisés pas 230 Vols = 10 Ampères. Oh là, on est limite, ça va sauter !!

Alors que faire ? C'est vite vu. Ou bien vous débranchez un appareil ou alors, vous utilisez une seconde prise qui est couplée sur une autre phase (L1 ou L2 ou L3).

NB : Le calcul est un peu plus complexe si vous voulez connaître le nombre d'ampères lorsque plusieurs Phases travaillent ensemble. Il y a des formules pour cela. On ne s'y arrête pas. On reste sur notre calcul ci-dessus, une phase seule.

Évolution des lampes d'éclairage

Durant des décennies, on a utilisé les bonne vieilles "ampoules à incandescence". Le principe consistait à faire passer le courant dans un filament torsadé. Très étroit, le filament chauffait, passait au "blanc" et émettait de la lumière. La consommation électrique était élevée et il y avait déperdition par la chaleur. Ces ampoules ne se fabriquent plus.



On a utilisé bien longtemps les "Tubes fluorescents" appelés couramment "Néon". Ils n'ont pas disparu mais fonctionnent aujourd'hui avec la nouvelle technologie LED qui consomme beaucoup moins de courant.

Depuis une quinzaine d'années, sont apparues les lampes "Fluocompactes". Par rapport aux anciennes lampes à "Incandescence" et pour le même rendement lumineux, elles étaient nettement moins gourmandes



(pratiquement 4 fois moins). Mais leur apparition n'aura été que de courte durée, dépassées par des technologies encore moins gourmandes (LED).



Toutes ces lampes, sont en train de se faire remplacer rapidement par les ampoules "LED" (Light-Emitting Diode). Leur fonctionnement n'a plus rien à voir avec les anciennes technologies. L'évolution LED a explosé ces dernières années. C'est la lumière du futur. Elles consomment beaucoup moins. On estime que d'ici quelques années, le 75 % de l'éclairage mondial se fera par des ampoules LED. Il existe de très nombreuses variantes dans le design LED. Les supports (culots E14, E27, baïonnettes, broches, etc) ne changent pas. La lumière LED est déjà courante partout dans les magasins, ménages, éclairage public, etc. Mais, les LED sont exagérément chères pour le moment. Heureusement, la concurrence est en marche. De plus, les indications sur les emballages sont très au-delà de la vérité, pour ne pas dire mensongères. En fait, les LED consomment entre 20 % et 100 % de plus qu'indiqué ! Quant à la longévité, tout reste à prouver. Cette technologie est malgré tout avantageuse. On trouve, facilement et à bon marché, des appareils permettant de mesurer la consommation réelle.

Lorsque vous achèterez des LED, il vous faudra oublier vos réflexes 15W, 20W, 40W, 60W, 100W etc. des anciennes ampoules et vous habituer à comparer la puissance d'éclairage en **Lumen** (lm). Le dictionnaire dit ceci : *1 Lumen correspond au flux lumineux émis dans un angle solide de 1 stéradian par une source lumineuse isotrope, ponctuelle uniforme, située au sommet*

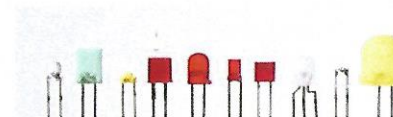
de l'angle solide et dont l'intensité lumineuse vaut 1 candela !. C'est simple, non !!

Allez, refermez vite le dictionnaire et reprenez simplement ceci : **400 Lumen** correspond env. à une ancienne ampoule de 40 W mais consomme 7 W env. **800 Lumen** correspond env. à une ancienne ampoule de 60 W mais consomme 11 W env. **1100 Lumen** correspond env. à une ancienne ampoule de 75 W mais consomme 14 W env. **1600 Lumen** correspond env. à une ancienne ampoule de 100 W mais consomme 20 W env, etc. La consommation électrique d'éclairage devrait donc diminuer dans le monde. Espérons que ces technologies moins gourmandes n'inciteront pas à éclairer davantage la planète. La pollution de la nuit est déjà un problème écologique. En certains endroits du monde, il fait bientôt jour la nuit.

On connaît bien sûr aussi les applications LED sur nos nombreux appareils



(lampes témoin, indicateurs, etc.) mais aussi tout ce qui touche la décoration (vitrines, décorations de fêtes, chaînes lumineuses, etc).



Suite dans le prochain Chaumonnier...



pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wilchaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch

Chaumont cache des artistes !

Si vous vous promenez au Pré-Girard, à hauteur de l'immeuble No 39, vous découvrirez des choses étonnantes. Ce sont les œuvres de Jean-Michel Borel dit "Popof". Dans l'art, il sait tout faire. La preuve en images: **Photo 1**, Popof dessine un immense élan mâle, attelé, sur la porte de son garage. L'effet de profondeur est saisissant. L'œuvre a malheureusement été un peu endommagée par la grêle.



Photo 2 : L'élan s'ennuie. Il réclame une femelle. Popof fait venir un énorme tronc d'épicéa.



Photo 3 : A coups de tronçonneuse, Popof donne naissance à l'élan femelle.



Photo 4 : Finitions à la gouge sous le ventre et partout ailleurs.



Photo 5 : Et voilà, l'élan mâle peint a reçu sa femelle sculptée. L'histoire ne dit pas s'ils auront beaucoup d'enfants !

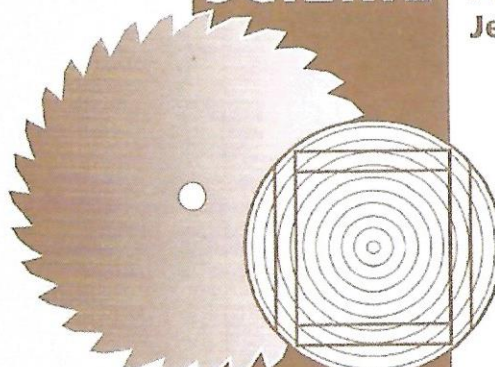
5



Pierre Pfund

SCIERIE ROSSEL

Jean-Claude Rossel



Commerce de bois
Charpentes, rabotage
Ponçage
Lames, planchers
Sciages à façon
Vente au détail

Route de Préles
2516 Lamboing

Natel 079 667 75 16
Fax 032 315 20 28

PORTRAIT CHINOIS

Chère Madame Montandon

Si vous étiez:

- Un parfum: Celui de la vie.
- Un arbre: Un séquoia, grand comme votre patience.
- Un objet: Un dictionnaire pour m'aider.
- Une planète: La terre, pleine de vie comme votre imagination.
- Une musique: Très rythmée.
- Une fleur: Une rose douce et piquante.
- Une saison: L'automne car les feuilles de toutes les couleurs dansent.
- Une forêt: Pleine d'animaux.
- Un animal de la mer: Un dauphin gentil comme vous.
- Un ustensile: Un chiffon pour effacer les fautes.
- Un sport: De la marche avec votre chien.
- Un pays: Le Népal, car il y a autant de montagnes que de bonnes idées dans votre tête.
- Un instrument: La guitare aussi vive que votre énergie.
- Un jeu: Ouvert à tous.
- Un véhicule: Une voiture pour aller à Chaumont avec Blondy
- Un film: Mr. Bean
- Une boisson: Très pétillante de joie.
- Un plat: Aux épices piquantes.
- Un paysage: Que personne ne quitterait des yeux.
- Un animal: Extraordinaire comme votre chien.
- Un oiseau: Une mouette rieuse.
- Un ciel: Orageux et éclatant de joie.

Mme Montandon, si vous étiez cheffe de course scolaire, vous seriez une excellente technicienne de surface !

Portrait chinois envoyé par une classe d'élèves de Madame M-J Montandon lors de sa retraite pour la remercier d'une journée passée à Chaumont à "Rosemont"

Jean-Pierre Pierrehumbert

Jean-Pierre Pierrehumbert et son épouse ont passé une vie à Chaumont où ils étaient agriculteurs. L'an passé, ils sont partis pour s'installer à Dombresson. Il y a quelques mois, dans notre périodique, nous évoquions la vie de ce couple apprécié. Malheureusement, la maladie a atteint Jean-Pierre Pierrehumbert. Les choses se sont subitement aggravées et il s'en est allé le 26 mars 2016 dans sa 75^{ème} année, entouré de toute sa famille. La cérémonie d'adieu a eu lieu à Dombresson. Nous adressons tous une pensée émue à la famille Pierrehumbert.

Pierre Pfund



Heidy Renaud

En février 2016, nous apprenions le décès d'Heidy Renaud qui s'est endormie chez elle, à Chézard, dans sa 75^{ème} année, entourée de l'amour de sa famille. Heidy, tout comme son époux Jean-Paul, étaient enseignants au collège de Chaumont. Ils ont beaucoup apporté. Les élèves n'oublient jamais leurs institutrices ou leurs instituteurs. C'est encore plus vrai dans les écoles de campagne. Les Chaumonniers et les anciens élèves adressent une pensée émue à son époux Jean-Paul et à sa famille. Heidy et Jean-Paul, c'était l'époque où les enseignants habitaient le collège, près des élèves et des parents. Le couple Renaud s'est beaucoup investi dans la vie associative de Chaumont. C'est toujours avec plaisir que nous croisons Jean-Paul qui n'a rien perdu de sa jovialité. Vous ne le saviez peut-être pas, mais c'est Jean-Paul Renaud qui a rédigé votre premier périodique "Le Chaumonnier" pour la SIP alors dirigée par André Ratzé. C'était en février 1975 ! 41 ans plus tard, l'œuvre de Jean-Paul tient toujours. C'est le plus bel hommage que Chaumont puisse rendre à Heidy et à la famille Renaud.

Pierre Pfund

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

**Dimanche 26 juin 2016 à 11h15 au Bon Larron,
avec l'Eglise anglicane**

Dimanche 21 août 2016 à 11h15

Dimanche 18 septembre 2016 à 11h15

Dimanche 16 octobre 2016 à 11h15

Dimanche 20 novembre 2016 à 11h15

Dimanche 18 décembre 2016 à 11h15,

avec la participation du Chœur mixte de Chaumont

CULTES À LA CHOMETTE

Mardi 5 juillet 2016 à 14h30

Mardi 6 septembre 2016 à 14h30

Mardi 4 octobre 2016 à 14h30

Mardi 1^{er} novembre 2016 à 14h30

MESSE À LA COUDRE CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

**Les dimanches à 17h00 messe en latin selon le rite ancien pour tous
les catholiques du canton**

DÉCÈS

**Toute notre sympathie à la famille de
Monsieur Jean-Pierre Pierrehumbert,
décédé le samedi 26 mars 2016 dans sa 75^{ème} année.**

**Toute notre sympathie à la famille de
Madame Similde Schmid,
décédée le mercredi 13 avril 2016 dans sa 102^{ème} année.**

**Toute notre sympathie à la famille de
Madame Maria Schwendener,
décédée le mardi 14 juin 2016 dans sa 90^{ème} année.**